

# Compte rendu de l'audience du 3 juillet 2024 avec la DIR Centre Est concernant la situation De l'UEMO Saint-Etienne Jacquard

Une délégation de personnels de l'UEMO Saint-Etienne Jacquard a été reçu à la demande du SNPES-PJJ/FSU par la direction régionale de la PJJ Centre Est en présence de la directrice territoriale PJJ Loire.

Les collègues de l'UEMO jacquard rappellent l'historique du service et les difficultés auxquelles ils sont confrontés depuis octobre 2021. Une instabilité de la direction avec des mouvements perpétuels qui engendrent un réel problème dans l'organisation du service. La DT et la DIR confirme qu'il y a une difficulté de recrutement des cadres et la forte mobilité de ceux-ci dans la Loire. A ce titre, la délégation des personnels a voulu alerter sur la situation des contractuels qui sont actuellement dans l'attente de connaître leur avenir dans la structure. Une lettre ouverte est adressée à l'administration pour faire valoir leur situation plus que précaire.

## Durant cette audience les représentants des personnels ont tenu à faire connaître les points suivants :

- Concernant les liens avec les magistrats :

La manière dont les magistrats s'adressent aux personnels de la PJJ est inadapté et irrespectueuse. L'administration est au courant des difficultés que nous rencontrons concernant la façon dont certains magistrats s'adressent aux agents. Une réunion a eu lieu en mars 2024. La DTA est venu sur le service pour nous en informer. Nous avons pris acte tout en disant que c'était insatisfaisant puisque certains magistrats se permettent encore des injonctions autoritaires, un ton peu correct et une attitude parfois non professionnelle puisque les agents peuvent être interpellés devant les jeunes et les familles. La direction régionale va suivre ce dossier et si cela devait continuer, interpellera la Cour d'Appel.

- Manque de préparation concernant le CJPM et la lourdeur des conséquences liées à la fin de l'ordonnance de 45 :

L'administration convient que la juridiction de la Loire met beaucoup de modules qui viennent alourdir les MEJ ou MEJP. Elle n'est pas favorable à la systématisation des modules dans les MEJ. Le SNPES-PJJ/FSU vient préciser que la conséquence est une forte ingérence des magistrats dans le suivi éducatif avec des orientations préétablies.

- Difficulté dans la continuité du fonctionnement du service et la présence des cadres :

L'administration reconnaît que la présence des cadres ne peut pas se faire comme « avant ». Beaucoup de choses leur sont demandés et ne peuvent pas couvrir une présence continue. Les agents de l'UEMO Jacquard précisent que la demande ne se fait pas tant en termes de la présence sur site mais dans un souci de garantir une organisation de service. La perte d'information est importante, comment fait-on pour y remédier ? La DT précise que les attentes envers les RUE sont totalement différentes des attentes de l'équipe. Les agents de l'UEMO jacquard demandent la mise en place d'une analyse de la pratique professionnelle institutionnelle depuis 3 ans. La DT indique avoir contacté deux intervenants qui disent qu'une intervention pourrait s'envisager seulement si l'équipe est stable. La DIR précise que les crédits sont pris sur l'enveloppe formation et que ce budget est très serré.

- Certains temps de travail n'ont pas donné lieu à des comptes rendus et certains points doivent être mis au travail :

La question de la PEAT doit être mis au travail très prochainement. Les agents de l'UEMO Jacquard attendent un soutien de leur hiérarchie concernant cette question.

La question du travail sur la fonction d'assistante de service sociale a été réfléchi mais cette réflexion s'est arrêtée sans qu'elle ne soit finalisée comme beaucoup de sujets mis au travail. L'équipe de l'UEMO de Jacquard a donc l'impression de perdre son temps là où on leur demande de plus en plus de choses.

L'ambiance de travail et le nombre d'arrêts maladies ont été posé sous forme de constats sans que la DIR ou la DT ne se positionnent.

- Enfin la question des postes de contractuels a été évoqué :

La DIR et la DT disent qu'il n'y a aucune possibilité puisque la politique est de stabiliser les équipes et donc de proposer le maximum de postes aux titulaires et sortants d'école. Sur les quatre postes, un est gardé, deux sont proposés aux sortants d'école (un à la promo classique, un à la 3eme voie). Le quatrième poste est supprimé pour cause de baisse d'activité trop importante sur le service. La DIR précise que les suppressions de poste se font seulement sur le calcul de l'année d'exercice précédente. Ils tiennent compte de l'arrivée récente de la psychologue et de l'augmentation du nombre de MJIE. Pour notre part, nous demandons que ces collègues soient traitées convenablement, passant par une information claire et précise concernant les échéances et les suites qui pourront leurs être proposées.

Nous avons aussi évoqué les temps que l'ensemble des professionnels consacraient aux différents projets dans l'unité qui doivent être comptabilisés en activité (les ateliers divers/ stage citoyenneté...). Le budget de la DIR Centre Est s'inscrit aussi dans des coupes budgétaires drastiques et ils se gardent la possibilité d'embaucher un contractuel sur un service qui verrait ses chiffres trop à la hausse. Il est rappelé que la priorité de garder un agent est donné aux agents qui passent le concours pour être titulaire.

Nous avons aussi évoqué la situation de l'UEMO de Roanne qui subit une situation d'absence de ses responsables de services. La DT nous informe qu'une contractuelle a été engagée pour renforcer l'équipe.

**Pour finir, nous avons eu l'assurance de la présence de la direction territoriale le vendredi 5 juillet à 14H. Dans l'attente de sa confirmation, nous apprenons le jour suivant son annulation en raison de l'absence du DS. Aucune nouvelle date n'est proposée pour le moment. Nous restons vigilants sur les suites que l'administration va mettre en place pour résoudre les difficultés que nous avons énoncés.**

**Le SNPES-PJJ/FSU de la Loire se tient à votre disposition pour vous informer des suites de cette situation. Vous pouvez nous contacter par mail : [snpespjjloire@gmail.com](mailto:snpespjjloire@gmail.com)**